

## ASSOCIATION FRENCH LINE

# Une convention décisive avec la Ville

**L'association French Line tenait récemment son deuxième conseil d'administration. Une assemblée extraordinaire, puisqu'à l'ordre du jour figurait la signature d'une convention entre la Ville du Havre et l'association, pour la restauration d'objets existants et l'acquisition de nouvelles collections.**

Plus de quatre kilomètres de rayonnage, plus de 60 000 négatifs et clichés, des milliers de plans, des centaines de maquettes, des meubles, des petites cuillères ou de la verrerie, des tonnes de papier. Depuis 1983, Jean-Paul Herbert accumule. Avec minutie, méthode, presque maladivement. Depuis l'époque où il s'est lassé de répondre trop laconiquement à des familles qui demandaient à la CGM où étaient inhumés leurs proches, péris en mer : « J'en avais assez de répondre que, faute de chambre froide adaptée, leur mari, leur père ou leur fils avait rejoint le grand cimetière des flots ». A cette époque, Jean-Paul Herbert travaillait au service du personnel de la CGM et c'est ainsi qu'il

commença à fouiller dans les archives.

### Douze années de pêche

Les archives d'une grande compagnie maritime se dispersent au fil des ans et des mémoires. Celles de la CGM, issues de la fusion de la Compagnie des Messageries maritimes et de la Compagnie générale transatlantique, se partagent entre les archives de la Marine à Vincennes, les Archives nationales, les archives départementales et les différents services aux quatre coins de la France. Près de cent cinquante ans d'histoire maritime française, mais également politique, technologique ou simplement humaine.

A partir de 1985, Jean-Paul Herbert commence à collecter ce qui peut encore être sauvable. Les désillusions sont parfois amères : tel fonds possède bien des archives photographiques, mais quelques chercheurs ou éditeurs peu scrupuleux ont prélevé les portraits de Marlène Dietrich ou de Maurice Chevalier en transit sur la Transat.

Les surprises sont de taille également : on retrouvera, par exemple, les boiseries des salons de France II dans... la porcherie des abattoirs du Havre.

Pendant dix longues années, avec la bienveillance des directeurs de la CGM, Jean-Paul Herbert, aidé d'une petite équipe de retraités va se vouer à ces recherches, prêchant auprès de toutes les instances qu'un tel patrimoine ne peut être laissé à l'abandon. Sans cette opiniâtreté, sans cette constance dans le discours, des millions de documents auraient pu disparaître ou se disperser dans des collections privées. Cette mémoire de la marine marchande française, qui reste certes à compléter encore, est maintenant vivante aujourd'hui au Havre.

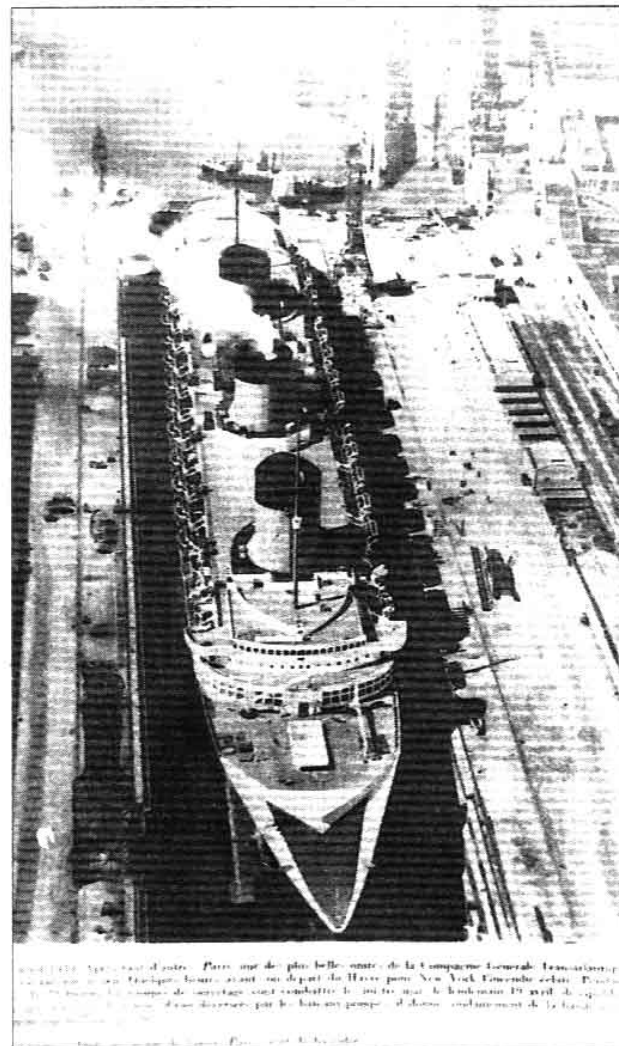
### French Line

Il fallait des volontés politiques affirmées pour pérenniser l'action de Jean-Paul Herbert. Volontés de politique d'entreprise, volontés de politiques patrimoniales. « Quand j'ai été nommé à la tête de la CGM, explique Eric Giully, président de l'association French line, j'ai tout de suite vu que ce travail dépassait le cadre de l'entreprise. Mais nous avons néanmoins, en tant qu'entreprise, des responsabilités, et il nous fallait préparer des solutions ».

Un premier projet d'association qui pourrait gérer ce fonds d'archives est monté en 1993. Il reçoit alors le soutien de la Région, et tout particulièrement celui de Mme Faury. Puis, en

septembre 1995, l'association French Line voit le jour, avec le concours de la CGM et de la SNCM. La Ville du Havre, Tristan Lecoq en tête, s'associe au travail de French line. C'est également Tristan Lecoq qui sera le « pont » essentiel, avec le ministère de la Culture, pour les démarches auprès de la Direction des Archives nationales.

Aujourd'hui, une autre étape est franchie : l'association French Line a passé des conventions avec la Région Haute-Normandie, la Ville du Havre, la Direction des Archives de France et le Centre des Archives du Travail de Roubaix. Ces diverses conventions permettent les interconnexions indispensables aux travaux des chercheurs qui hantent désormais les archives havraises (certains viennent maintenant des Etats Unis pour consulter cette mine), l'embauche pour une période de dix-huit mois de deux documentalistes diplômés qui travailleront à la saisie informatique, mais également, et c'est le cas pour celle passée avec Le Havre, d'apporter un souffle nouveau par des subventions substantielles. Pour l'année 1996, la Ville du Havre s'engage ainsi à hauteur de 200 000 F.



Avril 1939. Normandie en cale sèche. Derrière, l'épave de Paris qui a brûlé dans le port du Havre